

COMMUNIQUE DE PRESSE

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOUTIEN AUX SALARIES DE CYCLOCITY ET CONTRE L'ANNULATION DES CREDITS POLITIQUE DE LA VILLE ET LA SUPPRESSION DES CONTRATS AIDES Séance du 28 septembre 2017

Lors de la séance du 28 septembre 2017, le Conseil municipal a voté à l'unanimité deux vœux : le soutien aux salariés de l'entreprise Cyclocity et contre l'annulation des crédits Politique de la Ville et la suppression des emplois aidés.

Vœu à l'unanimité pour le soutien aux 315 salariés de Cyclocity

En avril 2017, le syndicat « Vélib' Autolib Métropole » a choisi de faire appel au groupement Smoovengo pour gérer le futur contrat d'exploitation Vélib'. Cette décision impacte directement 315 salariés de Cyclocity, chargée de la réparation, de l'exploitation et du centre d'appels du réseau « Velib ' ».

En effet, aucune reprise automatique n'est prévue par le nouveau gestionnaire, qui propose, soit une remise en cause de leurs acquis, soit une situation de chômage.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité son soutien aux salariés, qui demandent l'application de l'article L. 1224-1 du code du travail en vertu duquel « lorsque survient une modification dans la situation juridique de l'employeur, notamment par succession, vente, fusion, transformation du fonds, mise en société de l'entreprise, tous les contrats de travail en cours au jour de la modification subsistent entre le nouvel employeur et le personnel de l'entreprise ».

Vœu à l'unanimité contre l'annulation des crédits Politique de la Ville et suppression des emplois aidés

Le 20 juillet, un décret du Ministre de l'action et des comptes publics annule 46,5 millions (soit 11% du budget 2017) de crédits pour le financement d'actions menées par les collectivités et les associations dans le cadre de contrats de ville (programme 47 de l'Etat). Cette annonce impacte sur de nombreux projets et actions menés par les associations et les acteurs de la politique de la ville. Dans le Val-de-Marne, cela représente notamment une baisse de 630 000 € de l'enveloppe initialement allouée aux programmes de réussite éducative, aux projets de soutien à la parentalité, à l'accès au sport et à la culture portés par les centres socioculturels (CSC), aux ateliers citoyenneté animés par la Ville et les associations, au chantier d'insertion mené à la Cité-Jardins, ou encore à l'accompagnement des jeunes par la Mission locale.

A cela s'ajoute la suppression des contrats aidés que le gouvernement envisage et qui concerne à Cachan 12 emplois dans les CSC (1 emploi sur 4), et d'autres dans les associations de la ville.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité un vœu contre ces deux décisions.